

CHILI

Nos relations avec le Chili se sont concentrées sur le commerce, l'immigration et les droits de la personne. Les relations bilatérales ont été correctes, mais plutôt froides, depuis le renversement du régime Allende lors du coup militaire dirigé par le général Pinochet en 1973.

La nature et la portée des relations ont été sérieusement touchées par les politiques du présent gouvernement chilien concernant le respect des droits de la personne. La situation a néanmoins connu une certaine évolution.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont régis par un accord commercial signé à Santiago en 1941 et par une participation commune au GATT. Nos relations économiques avec le Chili ne sont pas guidées par un comité commercial ou économique conjoint comme c'est le cas avec les autres pays d'Amérique latine, mais elles se sont accrues et élargies pendant les dix dernières années. En 1986, les échanges bilatéraux se situeront aux environs de 200 millions \$. Les entreprises canadiennes, notamment les entreprises de pointe et les sociétés d'exploitation de ressources, ont continué à se montrer très intéressées à mener des affaires au Chili; elles reçoivent l'aide de la SEE, qui continue à assurer pleinement les risques dans ce pays, et des banques commerciales qui se sont activement engagées dans des transactions au Chili et qui se trouvent grandement exposées. Depuis 1983, le Canada participe à la Foire commerciale internationale de Santiago (FISA), participation qui s'est avérée un fort bon mécanisme de vente. La vente de matériel militaire est toutefois soumise à la réglementation existante et, dans le cas du Chili, on ne peut exporter aucun matériel susceptible d'être utilisé contre la population civile. Les investissements canadiens au Chili sont modestes.

Les négociations sur un accord bilatéral de services aériens avec le Canada ont abouti en février 1986. Les sociétés aériennes CPA et Lan Chile offrent toutes les deux un service régulier comportant deux vols par semaine entre Santiago et Montréal (Lan Chile) et Toronto (CPA). L'accord donne de bons résultats.

Il existe aussi un grand nombre de contacts entre les Canadiens et les Chiliens dans d'autres secteurs, y compris la coopération touchant la gestion de la faune, de la flore et des ressources, l'éducation, les missions commerciales et la culture. L'université de Toronto maintient un observatoire à La Serena, au nord de Santiago.

7

8

9

10

11